

**Assemblée générale**

Distr. générale
29 octobre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 163 de l'ordre du jour
**Financement des activités découlant
de la résolution 1863 (2009)
du Conseil de sécurité**

**Financement de l'appui à la Mission
de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010**

**Rapport du Comité consultatif pour les questions
administratives et budgétaires**

Engagements autorisés pour 2008/09	75 641 900 dollars
Dépenses de 2008/09	72 042 800 dollars
Solde inutilisé de 2008/09	3 599 100 dollars
Projet de budget du Secrétaire général pour 2009/10 ^a	224 380 000 dollars
Dépenses prévues du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2009 ^b	113 873 700 dollars
Recommandation du Comité consultatif pour 2009/10	214 580 000 dollars

^a Comprend les engagements autorisés pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 d'un montant de 138 802 500 dollars (résolution 63/275 B de l'Assemblée générale).

^b Prévisions au 30 septembre 2009 (voir annexe I).



I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur le financement de l'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/64/465). Il s'est entretenu à cette occasion avec le contrôleur de l'ONU et des représentants du Secrétaire général, qui lui ont donné des renseignements complémentaires et des éclaircissements.

2. On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 26 et 55, des recommandations du Comité consultatif qui aboutiraient à réduire de 9 800 000 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget pour le financement de l'appui à l'AMISOM pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

3. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de l'appui à l'AMISOM figure à la fin du présent rapport.

II. Dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

4. Par sa résolution 1863 (2009) du 16 janvier 2009, le Conseil de sécurité a exprimé son intention d'établir une opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie pour prendre la suite de l'AMISOM, sous réserve d'une nouvelle décision du Conseil de sécurité d'ici au 1^{er} juin 2009. Dans cette même résolution, le Conseil a également prié le Secrétaire général d'offrir à l'AMISOM un dispositif d'appui logistique. Par sa résolution 1872 (2009), le Conseil a prié le Secrétaire général de continuer à fournir un ensemble d'appui logistique à l'AMISOM, ainsi que des conseils techniques et spécialisés à l'Union africaine pour le déploiement de ses opérations. En ce qui concerne le déploiement d'une opération de maintien de la paix, le Conseil a prié le Secrétaire général de mettre en œuvre l'approche progressive en trois phases (voir S/2009/210 et par. 17 et 18 ci-après).

5. Au paragraphe 2 de la section IV de sa résolution 49/233 A, l'Assemblée générale a autorisé un engagement de dépenses d'un montant brut de 75 641 900 dollars, avec mise en recouvrement, pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009. Ce total comprend l'engagement de dépenses d'un montant brut de 43 856 300 dollars, que le Comité consultatif a autorisé le 10 mars 2009 au titre du soutien logistique à l'AMISOM, et le solde de 3 994 700 dollars (montant brut) de l'engagement autorisé le 26 juin et le 20 octobre 2008 pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.

6. Les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 se sont élevées à un montant brut de 72 042 800 dollars (montant net : 71 523 700 dollars), avec un solde non utilisé d'un montant brut de 3 599 100 dollars. On trouvera à la section IV du projet de budget (A/64/465) une analyse des dépenses

III. Dépenses de la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009

7. Le Comité consultatif note que le chevauchement de la période visée dans le projet de budget pour l'exercice 2009/10 et de la période en cours trouve son origine

dans la résolution 63/275 B de l'Assemblée générale, par laquelle le Secrétaire général a été autorisé à engager, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009, des dépenses d'un montant total n'excédant pas 138 802 500 dollars au titre de l'appui à l'AMISOM. Ce montant est compris dans le montant total des ressources demandées dans le projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

8. Le Comité consultatif a reçu des informations sur les dépenses effectives et prévues (voir annexe I), qui montrent que les dépenses devraient atteindre 113 873 700 dollars pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009, ce qui laisserait un solde inutilisé de 24 928 800 dollars. On trouvera à la section IV ci-après les observations du Comité concernant les questions qui portent sur la période en cours.

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 septembre 2009, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer l'appui à l'AMISOM depuis sa création s'établissait à 218 006 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 66 870 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 151 136 000 dollars. Au 25 septembre 2009, le solde de trésorerie se montait à 59 millions de dollars.

10. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 septembre 2009, les chiffres de la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 concernant la dotation en effectifs au titre de l'appui à l'AMISOM s'établissaient comme suit :

	<i>Postes autorisés^a</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Taux de vacance (en pourcentage)</i>
Total			
Personnel recruté sur le plan international	148	60	60,0
Personnel recruté sur le plan national	115	13	89,0
Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie			
Personnel recruté sur le plan international	118	35	70,3
Personnel recruté sur le plan national	111	9	91,9
Équipe de planification des Nations Unies			
Personnel recruté sur le plan international	14	12	14,3
Personnel recruté sur le plan national	4	4	–
Équipe de coordination et de planification pour la Somalie			
Personnel recruté sur le plan international	11	10	9,1
Personnel recruté sur le plan national	–	–	s.o.
Appui fourni par le Siège au Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM			
Personnel recruté sur le plan international	5	3	40,0
Personnel recruté sur le plan national	–	–	s.o.

^a Il s'agit tous de postes de temporaire financés par les ressources autorisées pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 au titre de l'engagement de dépenses, d'un montant n'excédant pas 138 802 500 dollars (résolution 63/275 B de l'Assemblée générale).

Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu un calendrier des recrutements prévus pour ce qui est du Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM et des équipes de planification (voir aussi par. 28 ci-après).

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

A. Mandat et résultats prévus

11. Dans sa résolution 1872 (2009) du 26 mai 2009, le Conseil de sécurité a autorisé les États membres de l'Union africaine à maintenir l'AMISOM jusqu'au 31 janvier 2010 pour qu'elle mène à bien son mandat en cours, tel que défini dans la résolution 1772 (2007) du Conseil. Il a en outre prié le Secrétaire général d'appliquer au déploiement d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie une approche progressive (voir S/2009/210, par. 82 à 86), selon laquelle l'Organisation continuerait d'appuyer l'AMISOM et de renforcer les capacités des institutions somaliennes, tout en planifiant le déploiement d'une opération des Nations Unies. Dans cette même résolution, le Conseil a prié le Secrétaire général de continuer de fournir un ensemble d'appui logistique à l'AMISOM jusqu'au 31 janvier 2010, ainsi que des conseils techniques et spécialisés à l'Union africaine pour la planification et le déploiement de l'AMISOM, par l'intermédiaire de l'actuelle équipe de planification des Nations Unies à Addis-Abeba.

12. Les tâches dont il est fait état dans le projet de budget du Secrétaire général consistent à sécuriser les infrastructures essentielles à Mogadiscio, à assurer la protection des parties engagées dans le processus de paix, à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire essentielle et à aider la Somalie à se renforcer dans le secteur de la sécurité. Le Secrétaire général indique dans son projet de budget qu'il faudra prévoir les ressources humaines nécessaires pour fournir à l'AMISOM l'appui demandé, à savoir du personnel d'appui et de planification; le soutien logistique à fournir à la Mission serait assuré par le Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM, à Nairobi, et par une base d'appui et de transit, à Mombasa (Kenya). Ce sont les équipes en place à Addis-Abeba et à New York qui continueront à fournir les conseils techniques et spécialisés.

Situation sur le plan de la sécurité

13. Évoquant la situation générale que connaît la Somalie sur le plan de la sécurité, le Secrétaire général souligne dans son dernier rapport au Conseil de sécurité la grande vulnérabilité des acteurs sur le terrain, comme l'a démontré l'attentat dont l'AMISOM a été la cible le 17 septembre 2009. La détonation des explosifs transportés dans deux véhicules a tué au moins 21 personnes, dont 17 soldats de l'AMISOM, parmi lesquels se trouvait le commandant adjoint de la force, en a blessé au moins 40 autres, et a causé des dégâts matériels considérables.

14. Le Comité consultatif a été informé que le personnel du Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM ne s'était pas rendu en Somalie depuis l'attentat. Par conséquent, il faudra : a) vérifier que les travaux de construction sont conformes aux Normes minimales de sécurité opérationnelle de l'ONU; b) veiller à ce que des comptes soient rendus en ce qui concerne l'aide et les équipements fournis par

l'ONU; c) assurer un contrôle effectif sur l'accès des entrepreneurs aux sites de l'AMISOM, notamment les chantiers de construction; et d) veiller à la gestion efficace et effective des contrats sur le plan de l'assurance qualité et de la vérification des services fournis.

15. Le Comité consultatif est d'avis que les procédures susmentionnées auraient dû être mises en place dans toutes les opérations sur le terrain où la situation est précaire sur le plan de la sécurité. Il sait que la situation générale sur le plan de la sécurité, sur terre et en mer, continuera d'avoir une incidence sur les progrès de l'opération d'appui à l'AMISOM. Le Comité espère néanmoins qu'il sera tenu compte de l'expérience acquise dans les prochains budgets qui seront présentés.

Structures d'appui à la Somalie

16. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a obtenu un récapitulatif de la structure d'appui du système des Nations Unies pour la Somalie (voir annexe II). Le Département des affaires politiques a un rôle directeur et est chargé d'apporter un appui au Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS), qui a pour mandat de faire progresser le processus politique et de coordonner les activités des Nations Unies sur le terrain. Le Département et le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de l'UNPOS coordonnent également les efforts déployés pour lutter contre les actes de piraterie au large des côtes somaliennes par l'intermédiaire d'un sous-groupe de travail dirigé par le Département (voir aussi par. 56 à 58 ci-après). Le Département de la sûreté et de la sécurité est chargé d'évaluer les risques en matière de sécurité qui sont liés à la présence civile des Nations Unies en Somalie et travaille étroitement avec l'UNPOS, le Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM et l'équipe de pays des Nations Unies. Le Département des opérations de maintien de la paix est chargé d'actualiser et de revoir les mesures prises pour préparer le déploiement d'une éventuelle opération de maintien de la paix, qui prendrait la relève de l'AMISOM.

17. Le Comité consultatif note que le Secrétaire général, dans le dernier rapport sur la Somalie qu'il a présenté au Conseil de sécurité en application de la résolution 1872 (2009), fait le bilan de la mise en œuvre de l'approche progressive en trois phases (S/2009/503, par. 27 à 30). Le premier volet, le volet politique, est dirigé par l'UNPOS, avec le concours du Département des affaires politiques, et vise notamment à favoriser la consolidation du processus de paix, à soutenir le développement du Gouvernement fédéral de transition et, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à promouvoir le respect des droits de l'homme et le sens de la responsabilité. Le deuxième volet, qui porte sur la sécurité, consiste à fournir un appui à l'AMISOM et aux institutions somaliennes chargées de la sécurité, tout en poursuivant la planification en vue du déploiement ultérieur d'une opération de maintien de la paix. Le troisième volet, qui est consacré aux activités de redressement, est dirigé par l'équipe de pays des Nations Unies, qui est coordonnée par le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, en coopération étroite avec l'UNPOS et le Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM, pour tout ce qui concerne les activités d'appui au processus de paix. C'est le Bureau de la coordination des affaires humanitaires qui s'occupe de l'appui pour les questions humanitaires de fond ou opérationnelles.

18. Le Comité consultatif a également été informé que la coordination et la mise en commun des informations sur les activités en cours concernant les trois volets

stratégiques se faisaient par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale intégrée dirigée par le Département des affaires politiques, qui regroupe une fois par mois des représentants de tous les départements et organismes concernés, ainsi que des représentants de l'UNPOS, du Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM et de l'équipe de pays des Nations Unies. La coordination est renforcée grâce à de fréquents contacts à caractère non officiel entre le Département des affaires politiques, le Département de l'appui aux missions, le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de la sûreté et de la sécurité. Les activités menées dans le cadre de la préparation des missions intégrées, qui réunissent les départements et organismes concernés, ainsi que les bureaux sur le terrain, sont dirigées par le Département des opérations de maintien de la paix. La coordination se fait également avec l'Équipe spéciale intégrée du Département des affaires politiques, au niveau de la planification opérationnelle pour la mise en place de l'opération de maintien de la paix des Nations Unies, qui est envisagée. Les responsables de la préparation des missions intégrées et de l'Équipe spéciale intégrée présentent une évaluation trimestrielle des trois étapes de l'approche progressive, ainsi que sur le passage d'une phase à une autre ou l'élaboration d'autres stratégies.

19. Le Comité consultatif prend note des mesures adoptées jusqu'à présent et encourage une coordination plus poussée entre toutes les entités du système des Nations Unies en Somalie. On trouvera aux paragraphes 59 à 62 ci-après les observations du Comité consultatif sur la structure organisationnelle.

Présentation du budget

20. Les crédits demandés s'élèvent à 22 233 100 dollars pour les besoins en effectifs et à 159 143 400 dollars pour les besoins opérationnels. **Le Comité consultatif est d'avis que les besoins opérationnels présentés dans le projet de budget auraient dû être étayés par davantage d'explications et d'informations. Il estime également que des informations auraient dû être fournies concernant l'approche opérationnelle globale et la gestion des activités, notamment des plans pour parer aux éventualités. Le Comité consultatif compte que, à l'avenir, les projets de budget comporteront suffisamment d'informations sur toutes les catégories de dépenses, y compris des informations sur le plan de gestion adopté en vue de leur exécution.**

B. Ressources nécessaires

21. Les ressources demandées dans le projet de budget pour l'exercice 2009/10 pour le financement de l'appui à l'AMISOM s'élèvent à 224 380 000 dollars et comprennent les engagements autorisés pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009, à savoir 138 802 500 dollars. On trouve dans le projet de budget une analyse des ressources demandées (voir A/64/465, sect. II. A). Étant donné qu'il s'agit du tout premier budget présenté concernant le financement de l'appui à l'AMISOM, il a été établi sur la base zéro.

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif proposé 2009/10</i>	<i>Effectif actuel (au 10 Sept. 2009)^b</i>
Contingents de l'AMISOM ^a	8 000	5 217
Police de l'AMISOM ^a	270	— ^c

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé. Dans sa résolution 1872 (2009), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de fournir un ensemble d'appui logistique aux contingents et à la police de l'AMISOM.

^b Voir S/2009/503, par. 42 et 43.

^c Le déploiement a été retardé en raison de la situation qui règne sur le plan de la sécurité (voir S/2009/503, par. 43).

22. Les ressources demandées dans le projet de budget allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 pour le financement de l'appui aux militaires et au personnel de police de l'AMISOM s'élèvent à 43 003 500 dollars (voir annexe III).

23. Le Comité consultatif a été informé que le déploiement, en 2009, des membres des contingents de l'AMISOM se ferait comme suit : 4 250 militaires au 31 juillet; 5 100 au 31 août; 7 650 (ou 6 800, compte tenu d'un taux de déploiement tardif de 33 %) au 30 novembre; et l'ensemble de l'effectif autorisé, soit 8 000 personnes (ou 7 150), au 31 décembre. Au 10 septembre, les effectifs s'élevaient à 5 217 hommes, soit 65 % des effectifs prescrits, regroupés en trois bataillons burundais et trois bataillons ougandais (S/2009/503, par. 42).

24. Le déploiement, en 2009 et 2010, du personnel de police de l'AMISOM se ferait comme suit : 55 policiers (ou 39, compte tenu d'un taux de déploiement tardif de 30 %) au 30 septembre 2009; 76 (ou 53) au 31 octobre; 101 (ou 71) au 30 novembre; 141 (ou 99) au 31 décembre; 215 (ou 151) au 31 janvier 2010; et 270 (ou 189) au 28 février. Le Secrétaire général signale que l'Union africaine procède actuellement à Nairobi à une formation préalable au déploiement et que 615 policiers (formateurs, conseillers et personnel d'encadrement) originaires du Ghana, du Nigéria, de la Sierra Leone et de l'Ouganda ont été provisoirement sélectionnés et mis en attente. Leur déploiement a toutefois été retardé en raison de la situation en matière de sécurité à Mogadiscio (ibid., par. 43).

25. Les dépenses prévues d'un montant de 43 003 500 dollars au titre de l'appui aux contingents de l'AMISOM tiennent compte d'un montant de 4 605 200 dollars qui sera nécessaire au déploiement de trois bataillons supplémentaires d'ici au 31 décembre 2009 et à la relève ultérieure des cinq bataillons déployés. Un montant de 22 081 400 dollars est demandé pour l'approvisionnement en bouteilles d'eau et en rations alimentaires, notamment des fruits et légumes frais produits localement, soit 6,21 dollars par personne et par jour pour les six premiers mois et 7,11 dollars par personne et par jour par la suite.

26. Un montant de 15 851 200 dollars est demandé pour le transport de matériel appartenant aux contingents afin d'équiper les bataillons qui se trouvent déjà en Somalie de sorte à les mettre en conformité avec les normes de l'ONU. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le calcul des dépenses prévues pour le fret et celles nécessaires au déploiement de matériel appartenant aux contingents avait été fait sur la base des effectifs militaires de l'AMISOM tels que prévus à l'heure actuelle, d'une estimation du volume de

matériel appartenant aux contingents qui se trouve déjà dans la zone de la Mission et du montant estimatif des dépenses qu'entraînerait le transport de matériel supplémentaire par voie aérienne et maritime. Le Comité sait que, d'après les chiffres les plus récents en matière de planification, les cinq bataillons déployés avant juillet 2009 ont reçu 90 % de l'équipement qu'ils sont censés recevoir, alors qu'il est indiqué, dans le projet de budget, qu'ils en ont reçu 67 %. **Compte tenu des informations les plus récentes concernant le déploiement de matériel appartenant aux contingents pendant l'exercice 2009/10, on estime maintenant que les dépenses pourraient être réduites de 2,5 millions de dollars. Le Comité consultatif recommande donc une diminution à hauteur de ce montant au titre du fret et du matériel appartenant aux contingents dans la rubrique Contingents.**

27. Le crédit de 465 700 dollars demandé au titre de l'appui à la police de l'AMISOM tient compte d'un montant de 451 300 dollars destiné à couvrir les dépenses correspondant au transport de 270 policiers de l'AMISOM, dont le déploiement progressif sera échelonné jusqu'au 30 juin 2010. Un montant supplémentaire de 14 400 dollars est destiné à l'achat de bouteilles d'eau et de rations de réserve.

2. Personnel civil

Catégorie ^a	Projet de budget pour 2009/10		Engagements autorisés (postes de temporaire) ^d	
	Nombre	Postes autorisés ^d	Postes pourvus ^e	Taux de vacance (pourcentage)
Personnel recruté sur le plan international	142	148	60	60
Personnel recruté sur le plan national ^b	98	115	13	89
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) ^c	40	–	–	–
Total	280	263	73	–

^a Effectif le plus élevé autorisé.

^b Dont 16 administrateurs et 82 agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^c Dont 5 postes de temporaire du groupe chargé du recrutement, 4 postes de temporaire pour les auditeurs résidents, 2 postes de temporaire pour le projet d'appui de Mombasa et 29 postes de temporaire pour fournir des services de planification à l'Union africaine.

^d Postes de temporaires financés par les ressources autorisées pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 au titre de l'engagement de dépenses, d'un montant n'excédant pas 138 802 500 dollars (résolution 63/275 B de l'Assemblée générale).

^e Au 30 septembre 2009.

28. Les ressources demandées au titre du personnel civil dans le projet de budget allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 s'élèvent à 22 233 100 dollars (voir annexe III). Elles s'expliquent par le déploiement prévu de 142 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 98 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 40 fonctionnaires occupant des postes de temporaire (34 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 6 fonctionnaires recrutés sur le plan national) pour appuyer 8 000 militaires et 270 agents de la police civile de l'AMISOM. Un taux de vacance de postes de 30 % a été appliqué pour calculer les prévisions de dépenses concernant le personnel recruté sur le plan international et un taux de 20 % pour calculer celles concernant le personnel recruté sur le plan national. En ce qui

concerne le personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international, un taux de vacance de postes de 10 % a été appliqué pour le Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM et de 30 % pour les équipes de planification; pour ce qui est du personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national, le taux de vacance appliqué est de 10 % pour le Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM et de 20 % pour les équipes de planification.

29. Les crédits demandés se répartissent essentiellement comme suit :

a) Personnel recruté sur le plan international (12 479 900 dollars) – 142 fonctionnaires devraient être déployés progressivement à Nairobi et à Mombasa, le déploiement complet des effectifs étant prévu pour juin 2010 au plus tard;

b) Personnel recruté sur le plan national (2 636 100 dollars) – 98 fonctionnaires devraient être déployés progressivement à Nairobi et à Mombasa, le déploiement complet des effectifs étant prévu pour juin 2010 au plus tard;

c) Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (7 117 100 dollars), y compris les primes de risque versées le cas échéant au personnel international, à savoir 34 fonctionnaires recrutés sur le plan international à New York, Nairobi, Mombasa et Addis-Abeba, et 6 agents recrutés sur le plan national.

30. Le Comité consultatif note les taux de vacance élevés des postes financés au titre de l'autorisation d'engagement de dépenses pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 (voir tableau au par. 10 ci-dessus). Le Comité a toutefois été informé que tous les postes et postes de temporaire proposés devraient être pourvus d'ici au 30 juin 2010, compte tenu des taux de vacance de postes susmentionnés.

31. Compte tenu de l'instabilité de la situation sur le terrain, le Comité consultatif souligne que les pourcentages réels de postes vacants risquent en fait de dépasser les pourcentages prévus au budget. Le Comité sait que la rapidité des progrès dépendra de l'évolution de la situation sur le terrain, et recommande que les taux de vacance appliqués soient gardés à l'examen de sorte que les postes demandés correspondent à la réalité. Le Comité consultatif recommande que les informations à partir desquelles les taux de vacance les plus récents ont été calculés soient présentées directement à l'Assemblée générale.

Recommandations concernant les postes

32. On trouvera à l'annexe IV du présent rapport un récapitulatif des modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs de l'exercice 2009/10, par rapport à celui de 2008/09 financé au titre de l'autorisation d'engagement de dépenses, et à l'annexe V une liste des 240 postes et des 40 postes de temporaire prévus pour l'exercice 2009/10.

33. Le Comité consultatif note, d'après le projet de budget, qu'il existe trois structures d'appui pour fournir les conseils techniques et spécialisés. L'équipe de planification des Nations Unies à Addis-Abeba apporte conseils et assistance au Groupe de l'Union africaine chargé de la planification stratégique et de la gestion au sein de la Division des opérations d'appui à la paix de la Commission de l'Union africaine dans le cadre de la planification d'ensemble de l'AMISOM. Les besoins en effectifs pour l'équipe d'Addis-Abeba ont été modifiés : le nombre global de

spécialistes de la planification a été ramené de 19 à 14 administrateurs et 5 fonctionnaires recrutés sur le plan local. L'Équipe de coordination et de planification pour la Somalie, qui se trouve à New York, apporte son concours au Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM, à l'UNPOS, à l'équipe de pays des Nations Unies et à l'Union africaine pour les activités de planification et de gestion de l'AMISOM. Il est proposé de ramener de 16 à 5 personnes les effectifs de l'Équipe de coordination et de planification en Somalie d'ici à la fin de 2009, beaucoup des tâches spécialisées en matière de planification étant achevées. L'équipe d'appui du Siège de l'ONU, à New York, aide le Bureau d'appui à assurer sa planification stratégique et l'exécution de tous les aspects de son mandat, pour laquelle il est proposé de créer 5 postes de temporaire.

34. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a obtenu un complément d'information concernant l'Équipe de coordination et de planification pour la Somalie. Elle comprend à l'heure actuelle 11 fonctionnaires : 1 administrateur général (D-1); 2 spécialistes des questions politiques (P-4 et P-3); 2 spécialistes de la planification des activités de police (P-4 et P-3); 1 spécialiste des opérations militaires (P-4); 2 officiers de marine militaire (P-4 et P-3); et 2 spécialistes de la planification (P-4, dont l'un est en cours de recrutement); ils sont tous aidés par 1 assistant administratif (agent des services généraux). L'Équipe entend conclure ses activités initiales de planification policière le 31 octobre au plus tard, et ses activités initiales de planification militaire le 31 décembre 2009 au plus tard. Ainsi, les effectifs de l'Équipe seraient ramenés à 5 personnes d'ici au 1^{er} janvier 2010 : 1 administrateur général (D-1); 2 spécialistes des questions politiques (P-4 et P-3); 1 officier de marine militaire (lutte contre la piraterie, P-3) et 1 assistant administratif (agent des services généraux). Par ailleurs, l'équipe de planification des Nations Unies à Addis-Abeba, qui est actuellement dirigée par un administrateur P-5, comprend 13 spécialistes de la planification qui apportent une assistance technique dans les domaines suivants : opérations militaires et constitution des forces, santé, aviation, police, sécurité, désarmement, démobilisation et réintégration, information, achats, ressources humaines, budget, matériel appartenant aux contingents, et technologies de l'information et des communications. L'équipe a le concours de 5 agents des services généraux recrutés sur le plan national.

35. Le Comité consultatif recommande l'approbation des propositions faites par le Secrétaire général en ce qui concerne la dotation en effectifs et compte que le déploiement de personnel civil correspondra au déploiement actuel de militaires et de personnel civil.

Observations diverses

36. Le Comité consultatif prend note de l'intention du Secrétaire général de réduire de 23 à 19 membres la composition de l'équipe de planification avant la fin de 2009. Il présente plus loin, aux paragraphes 61 à 64, ses commentaires sur l'organigramme de l'opération. **Le Comité s'inquiète de la prolifération des structures censées appuyer l'AMISOM. L'existence au Siège de services distincts financés à l'aide du budget de l'opération peut se justifier pendant la phase de démarrage mais il faut donner des éclaircissements sur la date à laquelle leurs fonctions se résorberont dans celles du Département de l'appui aux missions.**

37. Le Comité consultatif prend note de l'intention du Secrétaire général de placer l'équipe de planification d'Addis-Abeba sous la direction du Mécanisme conjoint

Union africaine-ONU d'appui et de coordination. Si le Secrétaire général envisage de confier un rôle plus important au Mécanisme conjoint, lequel a été autorisé aux fins de l'Opération hybride UA-ONU au Darfour dans l'idée de donner plus d'efficacité à l'appui de l'ONU à l'Union africaine en matière de maintien de la paix, il devrait présenter une proposition en ce sens.

38. Le Comité consultatif note que le personnel recruté sur le plan national pour appuyer l'AMISOM présente à l'heure actuelle des nationalités de pays qui accueillent une présence du Bureau d'appui. **Puisqu'à terme l'opération se déplacera vers la Somalie, il faut être prudent dans le recrutement destiné aux implantations actuelles. Le Comité consultatif recommande de mettre au point un plan d'aménagement de l'effectif organisant une transition fluide si le Conseil décide de lancer une mission de maintien de la paix en Somalie.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Ressources demandées pour 2009/10</i>	<i>Dépenses 2008/09^a</i>
159 143 400	64 440 000

^a À rapprocher de l'autorisation d'engagement accordée pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (voir par. 4 ci-dessus).

39. Le montant estimatif des dépenses opérationnelles de la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 est de 159 143 400 dollars (voir annexe III), qui se répartissent de la manière suivante :

a) Consultants pour la construction à Mogadiscio de camps d'appui de l'AMISOM; consultants sur les supports d'information venant renforcer l'AMISOM à Mogadiscio dans sa stratégie de communication; consultants en matière de sécurité chargés de sensibiliser le personnel du Bureau d'appui à Nairobi;

b) Voyages au Siège de l'Organisation à New York, au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, aux conférences de donateurs et autres tours-de-table, par exemple à Rome et à Bruxelles; voyages dans les pays qui fournissent des contingents; voyages des fonctionnaires de mission de courte durée;

c) Installations et infrastructures relevant du programme biennal de construction, qui prévoit l'érection, à l'intention des contingents militaires, de bâtiments conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelles dans deux quartiers de Mogadiscio, la construction du quartier général de la Force, un hôpital de niveau II, des locaux à l'aéroport et au port, une base d'appui et un camp de transit à Mombasa. Le Comité a appris qu'on avait appliqué un coefficient de retard de mise en chantier de 30 % dans le calcul des ressources nécessaires aux programmes de construction, en raison de conditions difficiles sur le terrain;

d) Transports terrestres : achat de véhicules et de matériel de manutention et de chantier, à l'appui des forces de l'AMISOM à Mogadiscio, notamment pour les opérations qui seront menées au port maritime et l'aéroport; assurance en responsabilité civile calculée selon la police d'assurance en responsabilité civile mondiale des véhicules de l'ONU; carburants et lubrifiants pour le matériel appartenant à l'ONU utilisé à Nairobi, Mombasa et Mogadiscio, et pour le matériel

et les véhicules appartenant aux contingents utilisés par les forces de l'AMISOM à Mogadiscio;

e) Transports aériens : services aéroportuaires de Nairobi et de Mombasa, y compris les services au sol, le fret, la conduite des passagers et l'entretien des appareils, et 1,3 million de litres de carburant au coût moyen de 0,72 dollar le litre;

f) Transports maritimes : acquisition de six vedettes pour escorter les navires et protéger le port et les approches aéronautiques de Mogadiscio par la mer; location d'un cargo mixte pouvant accueillir marchandises et passagers; assurance en responsabilité civile; carburants et lubrifiants;

g) Transmissions : acquisition de matériel de transmission (notamment par satellite), communications aux tarifs commerciaux, acquisition de matériel de production et de diffusion radiophonique à l'appui des activités d'information de l'AMISOM;

h) Informatique : matériel, y compris serveurs, ordinateurs de bureau, et ordinateurs portables et imprimantes; services contractuels pour compléter le soutien disponible dans la zone d'opération du Bureau d'appui; soutien informatique de l'AMISOM à Mogadiscio par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en raison des conditions de sécurité actuelles;

i) Matériel médical et services d'évacuation sanitaire du personnel international de l'ONU et du personnel de l'AMISOM en direction des centres médicaux de niveaux III et IV de Nairobi, Dubaï et Pretoria;

j) Fournitures, services et matériel divers utiles à la formation des soldats de l'AMISOM à la neutralisation des munitions non explosées et aux activités de déminage à l'appui de l'AMISOM à Mogadiscio; services d'audit externe; formation de capacités aux fins de l'AMISOM à Entebbe et Mombasa en ce qui concerne le matériel appartenant à l'ONU à Mogadiscio; services contractuels indépendants pour remplacer le personnel de l'ONU chargé d'inspecter le matériel appartenant à l'ONU et aux contingents à Mogadiscio; services de base fournis à divers titres par l'Office des Nations Unies à Nairobi.

Voyages

40. Les dépenses de voyage sont estimées à 2 337 100 dollars pour la période 2009/10, dont 2 015 600 dollars pour les voyages ordinaires et 321 500 dollars pour les voyages occasionnés par les formations. **Le Comité consultatif admet la nécessité de voyager fréquemment lorsqu'une opération est en phase de démarrage, mais il compte qu'à mesure qu'elle se stabilisera, les déplacements seront contrôlés et la question des voyages réexaminée.**

Installations et infrastructures

41. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour les installations et infrastructures pour la période 2009/10 est au total de 80 787 000 dollars, dont 714 600 dollars pour le loyer des locaux où sera établie la base d'appui de Mombasa, les livraisons à Mogadiscio par voie aérienne et maritime et l'accompagnement des soldats et des membres du personnel en transit. Le Comité consultatif a appris que des raisons de sécurité avaient amené à reporter la construction de la base d'appui de Mombasa et que des installations temporaires avaient été aménagées dans des locaux pris à bail.

42. S'étant interrogé sur ce point, le Comité a appris que l'on envisageait maintenant la solution consistant à construire des installations commerciales et non pas un immeuble de l'ONU. **Le Comité consultatif recommande de rester attentif au cahier des charges de la base d'appui de Mombasa et s'attend qu'on fera le point dans un prochain projet de budget.**

43. La construction du quartier général et de l'hôpital de niveau II devrait s'achever pendant la période 2009/10. L'hôpital devait être fini en 2008/09, mais le Comité a appris que les travaux n'avaient pas commencé parce que le soumissionnaire dont la proposition était techniquement conforme avait échoué à l'étape du devis dans l'adjudication du marché. De surcroît, les soins médicaux sont actuellement administrés dans un camp de toile provisoire. **Le Comité consultatif souligne la nécessité de construire l'hôpital sans retard afin que les soins soient de qualité et que le matériel nécessaire soit installé.**

Transports aériens

44. Le montant estimatif des ressources nécessaires aux transports aériens pour la période 2009/10 est au total de 4 464 200 dollars, dont 2 714 100 dollars de location et d'exploitation d'un avion mixte fret-voyageurs entre Mombasa et Nairobi et Mogadiscio. En 2008/09, les mêmes dépenses s'élevaient à 580 000 dollars (location d'un avion). Au 30 septembre 2009, les ressources relevant de l'autorisation d'engagement, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009, s'élevaient à 7 281 100 dollars, dont 30 300 dollars (0,4 %) seulement ont été utilisés.

Transports terrestres

45. Le montant estimatif des ressources nécessaires aux transports terrestres pour la période 2009/10 est au total de 16 574 200 dollars, dont 10 446 800 dollars pour l'acquisition de véhicules pour Mombasa et Nairobi. Ce montant couvre l'exploitation et l'entretien des 213 véhicules (102 véhicules légers et blindés, 111 utilitaires) et du matériel appartenant à l'ONU. En 2008/09, un montant de 12 846 400 dollars avait été dépensé en véhicules et matériel prélevés sur les stocks stratégiques pour déploiement rapide de la Base de Brindisi, et les nouveaux véhicules achetés selon le système de contrat-cadre de l'Organisation. Le Comité consultatif rappellera à ce sujet que la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée a déjà donné à la Mission de l'Union africaine en Somalie des véhicules d'une valeur d'inventaire de 3,6 millions de dollars et d'une valeur résiduelle de 0,7 million de dollars.

46. S'étant enquis de la chose, le Comité consultatif a été informé que le Bureau d'appui avait prélevé en 2008/09 du matériel valant environ 21 millions de dollars sur les stocks de la Base de Brindisi. Il s'agissait des constructions préfabriquées, des groupes électrogènes, des modules de réfrigération, du matériel de restauration, des sanitaires, du matériel médical et des véhicules blindés devant améliorer les quartiers de l'AMISOM à Mogadiscio, et permettre au Bureau de créer sa base d'appui à Mombasa. L'inventaire des stocks stratégiques pour déploiement rapide fait d'ailleurs l'objet actuellement d'une évaluation qui permettra de déterminer les besoins à venir.

47. **Le Comité consultatif ne doute pas que ce sont les véhicules et le matériel disponibles à la Base de Brindisi qui sont utilisés dans toute la mesure possible. Il encourage à tout faire quand c'est possible pour utiliser les véhicules et le**

matériel d'autres missions qui ne sont plus nécessaires sur le terrain afin de réduire les achats d'engins neufs.

Fournitures, services et matériel divers

48. Le montant estimatif des ressources à prévoir pour les fournitures, services et matériel divers pour la période 2009/10 atteint au total 18 887 400 dollars, dont 2 432 300 dollars pour le prestataire indépendant qui inspectera le matériel appartenant à l'ONU et aux contingents, opération qui ne peut être actuellement menée par le personnel de l'Organisation en raison des conditions de sécurité.

49. S'étant informé de cette opération de sous-traitance, le Comité consultatif a appris que le Bureau d'appui fondait essentiellement ses activités opérationnelles d'appui à l'AMISOM à Mogadiscio sur le principe que de nombreuses tâches, y compris l'inspection et la vérification des matériels dont il vient d'être question, seraient confiées à des entreprises commerciales.

50. Le Comité a également appris que l'inspection et la vérification des marchandises seront effectuées par du personnel contractuel à Mogadiscio. Cependant, le personnel du Bureau d'appui sera garant de l'intégrité des informations introduites dans son système d'inventaire et devra enregistrer, mettre à jour et vérifier les états du matériel à l'extérieur de la Somalie. Toutes les activités sous-traitées devraient aussi être contrôlées dans le cadre d'un programme général d'assurance qualité réalisé par une équipe du Bureau d'appui et des spécialistes engagés sous contrat. Pendant la période 2009/10, il est prévu de confier à l'extérieur d'autres services clefs concernant Mogadiscio, y compris le service des camps, les services techniques, la construction, l'entretien, les transports terrestres, la manutention du fret à l'aéroport et sur terre aux points d'entrée, les démarches de passage en transit et l'entreposage. Il apparaît que dans beaucoup de cas, la procédure de passation du marché était déjà entamée. Le marché des services d'inspection et de vérification du matériel devrait être adjugé à la fin de 2009; la mobilisation des entreprises auxquelles sont sous-traitées les autres activités devrait commencer au début de 2010.

51. Le Comité consultatif souligne que le travail confié à des entrepreneurs indépendants dans des domaines névralgiques, comme l'inspection du matériel appartenant à l'ONU ou aux contingents, doit être contrôlé et surveillé de près par du personnel de l'Organisation; il demande de bien veiller à la séparation des compétences pour éviter toute activité frauduleuse. Il souligne aussi que la responsabilité de la bonne fin des tâches données à une entreprise indépendante incombe en dernière analyse à l'Organisation elle-même.

Ressources extrabudgétaires

52. Le Comité consultatif a demandé le détail des ressources extrabudgétaires détenues dans le Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'AMISOM; il se présente comme suit :

Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'AMISOM

<i>Pays</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
Australie	383 400
Japon.	9 000 000
Malte.	13 293
République de Corée.	500 000
République tchèque	150 000
Royaume-Uni	14 515 000
Turquie	500 000
Total	25 061 693

53. De plus, le projet de budget pour 2009/10 tient compte d'un montant de 1 059 100 dollars (660 153 dollars de l'Algérie et 398 988 dollars des États-Unis) de contributions volontaires en nature destinées au soutien logistique du déploiement et de la relève des soldats de l'AMISOM.

54. **Le Comité consultatif se félicite des contributions volontaires versées au Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'AMISOM et des contributions en nature reçues de l'Algérie et des États-Unis.**

Recommandation relative aux dépenses opérationnelles

55. À la question du Comité consultatif, il a été répondu que le Bureau d'appui avait achevé deux opérations d'achat, ce qui permettait de réduire le montant des dépenses opérationnelles à prévoir. D'abord, un contrat à court terme d'avitaillement en carburants à Mogadiscio est facturé à 1,65 dollar le litre de gazole alors que le tarif a été présumé à 2 dollars dans le projet de budget. Le nouveau prix abaissera de 2,3 millions de dollars les dépenses en carburants des groupes électrogènes et des véhicules de l'AMISOM. Ensuite, les premières manifestations d'intérêt concernant un marché extérieur de services logistiques pour le mouvement des marchandises (y compris les rations) et des voyageurs ont fait apparaître que le Bureau d'appui aurait avantage à faire transporter le fret et le personnel par une entreprise sous contrat plutôt que par des moyens affrétés. Ce nouveau mode opératoire devrait réduire les dépenses générales de voyages de 5 millions de dollars. **Au vu des informations qu'il a reçues, le Comité consultatif recommande de réduire les dépenses opérationnelles sous les rubriques concernées d'un total de 7,3 millions de dollars.**

V. Autres observations et commentaires

Lutte contre la piraterie

56. Le Comité consultatif a demandé des éclaircissements sur ce que faisaient l'ONU et les autres parties intéressées pour lutter contre la piraterie sur les côtes somaliennes. Il a appris que le Groupe de contact pour la piraterie au large de la Somalie comptait actuellement 46 membres, dont la Somalie, 7 institutions organisations intergouvernementales [ONU, Union africaine, Union européenne,

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Organisation maritime internationale, Ligue des États arabes et Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)] et 2 observateurs (le Conseil maritime baltique et international et l'International Association of Independent Tank Owners, qui regroupe les propriétaires de navires-citernes). À l'heure actuelle, c'est le Secrétariat de l'ONU qui assure ponctuellement le secrétariat de ce groupe. Les États Membres procèdent à des manœuvres militaires anti-piraterie au large de la Somalie, dans le cadre de diverses alliances maritimes. L'opération « Atalanta » assure le convoyage des navires affrétés par le Bureau d'appui pour livrer les moyens logistiques que l'ONU fournit pour appuyer l'AMISOM, ainsi que des cargaisons de secours humanitaires du Programme alimentaire mondial.

57. L'ONU a créé un groupe de travail subsidiaire de l'Équipe spéciale intégrée pour la Somalie sous la présidence du Département des affaires politiques, qui centralise et coordonne la lutte de l'ONU contre la piraterie. Ce groupe couvre quatre grandes problématiques : droit; questions terrestres; initiatives internationales contre la criminalité organisée; et initiatives et questions maritimes liées aux activités militaires et navales de lutte contre la piraterie menées par les parties concernées. Le groupe est composé de représentants du Département des affaires politiques, du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, du Département des opérations de maintien de la paix, du Département de la sûreté et de la sécurité, de l'Organisation maritime internationale, de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du Bureau des affaires juridiques, du Groupe de suivi pour la Somalie, de l'équipe de pays des Nations Unies, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, du Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime et du Programme alimentaire mondial.

58. Le Comité a appris que le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie donnait des conseils techniques pour les initiatives régionales, surtout somaliennes, de renforcement des moyens des services de garde-côtes et de la marine, et mettait des compétences techniques à la disposition du Département de l'appui aux missions pour les questions liées au convoyage des navires affrétés par le Bureau d'appui. De plus, le Secrétaire général a désigné un interlocuteur pour les affaires navales au Département des opérations de maintien de la paix, qu'il a intégré à l'Équipe de planification et de coordination pour la Somalie où il participe à la lutte contre la piraterie.

Organigramme

59. Le Comité consultatif constate que les activités opérationnelles qui soutiennent l'engagement de l'ONU en Somalie se répartissent actuellement entre six localités (Addis-Abeba, Entebbe, Mogadiscio, Mombasa, Nairobi et New York) et neuf services de l'ONU ou organes des Nations Unies [Département des affaires politiques, Département des opérations de maintien de la paix, Département de l'appui aux missions, Département de la sûreté et de la sécurité, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Équipe de planification de l'ONU, Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM, Bureau politique de l'ONU pour la Somalie et équipe de pays des Nations Unies (voir annexe II)].

60. Comme il est indiqué aux paragraphes 27 à 29 du projet de budget (A/64/465), après examen des fonctions administratives du Bureau politique et du Bureau d'appui, il apparaît que ce dernier pourra prendre en charge toutes les tâches administratives et budgétaires fondamentales des deux unités à compter du 1^{er} janvier 2010. Plusieurs fonctions et services administratifs, dont la gestion des installations matérielles, les services médicaux et les relations avec le pays hôte, seront confiés à l'Office des Nations Unies à Nairobi, avec un partage des coûts réglé par voie de memorandum d'accord.

61. Le Comité consultatif prend note des efforts d'efficiency entrepris, par exemple la fusion des fonctions administratives du Bureau politique et du Bureau d'appui. Il s'inquiète de constater que la structure opérationnelle présente apparemment un organigramme anormalement complexe, lourd de problèmes de coordination et de responsabilisation (voir annexe II). Le Comité s'inquiète aussi de voir intervenir autant de départements et de services de l'ONU, ce qui empêche de voir clairement comment s'organisent les lignes de responsabilité dans l'opération d'appui à la Somalie.

62. Le Comité consultatif invite le Secrétaire général à garder à l'examen toutes les activités liées à la présence de l'ONU en Somalie, dont sa structure d'appui à l'AMISOM, et de rechercher les occasions de les rationaliser et de les regrouper pour gagner en productivité et réduire la dépense. À cet égard, il espère que les leçons qu'ont enseignées les opérations antérieures seront mises à profit. Il demande que des renseignements sur cet aspect des choses soient donnés dans un prochain projet de budget.

Soutien logistique et préparation aux catastrophes

63. Le Comité a également appris que les installations informatiques et télématiques de la Base de Brindisi traitaient et acheminaient tout le trafic de données du Bureau d'appui à partir de divers emplacements situés à Mogadiscio, Mombasa et Nairobi. La Base gère l'accueil et le soutien du dispositif antisinistres et de reprise après un sinistre et, entre autres applications, Galileo et Mercury. De plus, le Bureau d'appui est en voie de créer une base d'appui à Entebbe pour accueillir les installations régionales de relève après sinistre informatique au bénéfice des missions sur le terrain d'Afrique de l'Est; il a l'intention de fournir le matériel et le personnel à temps partiel dont cette base a besoin. Le Bureau lui-même n'affecterait aucun membre de son personnel à Entebbe et la base serait utilisée au besoin en 2009/10 pour les activités de formation et de création de capacités destinées aux soldats de l'AMISOM et la création de services de formation des forces, surtout en matière de transmissions et d'informatique.

64. Le Comité pense aussi qu'il serait intéressant de disposer d'une base proche de l'AMISOM pour appuyer celle-ci en matière de relève après sinistre informatique et attend avec intérêt de voir, dans un prochain projet de budget, comment avance ce projet.

Contrôle interne

65. Le Comité consultatif constate qu'il est proposé de créer quatre postes de temporaire (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 agent des Services généraux recruté sur le plan national) pour le bureau d'audit du Bureau des services de contrôle interne. **Le Comité consultatif est en faveur de cette proposition et souligne l'importance des audits comme mesure préventive de maîtrise des risques. Il recommande**

cependant que le Secrétaire général reste attentif à la nécessité de ces postes de temporaire et qu'il en justifie à nouveau l'existence dans un prochain projet de budget.

VI. Conclusion

66. Les décisions que l'Assemblée générale doit prendre à propos du financement de l'appui à l'AMISOM pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 figurent au paragraphe 147 du projet de budget (A/64/465). **Sous réserve des recommandations et des observations présentées aux paragraphes 26 et 55 ci-dessus, le Comité consultatif recommande de réduire les prévisions de dépenses du Secrétaire général de 9,8 millions de dollars, dont 2,5 millions de dollars au titre du personnel militaire et du personnel de police, et 7,3 millions de dollars au titre des dépenses opérationnelles. Il recommande donc à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant de 214 580 000 dollars pour le financement de l'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.**

Documentation

- Budget de l'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/64/465)
- Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2009/373)
- Rapport du Secrétaire général sur la situation présenté conformément à la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité (S/2009/210)
- Rapport du Secrétaire général sur l'appui aux opérations de maintien de la paix de l'Union africaine autorisées par l'Organisation des Nations Unies (A/64/359-S/2009/470)
- Rapport sur la Somalie présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1872 (2009) du Conseil de sécurité
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le financement de l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 (A/63/874)
- Résolution 63/275 A et B de l'Assemblée générale relatives au financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité
- Résolutions du Conseil de sécurité 1872 (2009), 1863 (2009) et 1772 (2007)

Annexe I

Dépenses en cours et prévues au titre des engagements autorisés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/275 B 1^{er} juillet-31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis, chiffres arrondis)

	1 ^{er} juillet-30 septembre 2009			1 ^{er} octobre-31 décembre 2009 (prévisions)				Explication
	Montant réparti	Dépenses	Solde inutilisé	Dépenses	Total des dépenses, y compris les prévisions de dépenses		Variation (en pourcentage)	
					Solde estimatif inutilisé au 31 décembre 2009			
(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) - (5)	(7) = (6) ÷ (1)		
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	–	–	–	–	–	–	–	
Contingents	34 455,6	52,3	34 403,3	15 284,9	15 337,2	19 118,4	55,5	Diminution des besoins du fait : a) que le déploiement d'un bataillon et la relève de deux bataillons ont bénéficié d'un appui bilatéral et non d'un appui fourni par l'Organisation; b) qu'il n'est pas prévu de déployer du matériel appartenant aux contingents avant le 31 décembre 2009.
Police de l'Union africaine	216,5	–	216,5	168,8	168,8	47,7	22,0	Diminution des besoins du fait du retard dans le déploiement des forces de police de l'Union africaine.
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	34 672,1	52,3	34 619,8	15 453,7	15 506,0	19 166,1	55,3	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	–	–	–	–	–	–	–	
Personnel recruté sur le plan national	–	–	–	–	–	–	–	

	1 ^{er} juillet-30 septembre 2009			1 ^{er} octobre-31 décembre 2009 (prévisions)				Explication
	Montant réparti	Dépenses	Solde inutilisé	Dépenses	Total des dépenses, y compris les prévisions de dépenses		Variation (en pourcentage)	
					Solde estimatif inutilisé au 31 décembre 2009			
(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) - (5)	(7) = (6) ÷ (1)		
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	–	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	12 093,6	2 550,6	9 543,0	2 792,1	5 342,7	6 750,9	55,8	Diminution des besoins du fait du retard dans le déploiement du personnel civil.
Total partiel	12 093,6	2 550,6	9 543,0	2 792,1	5 342,7	6 750,9	55,8	
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	22,5	38,4	(15,9)	86,8	125,2	(102,7)	(456,5)	Augmentation des besoins du fait du recours à des consultants spécialistes de la gestion des supports d'information et à des consultants spécialistes du génie jusqu'au 31 décembre 2009.
Voyages	555,8	459,8	96,0	575,3	1 035,1	(479,3)	(86,2)	Augmentation des besoins du fait de la hausse : a) des dépenses afférentes aux voyages entre le siège du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie et la base de soutien à Mombasa; b) des dépenses afférentes aux voyages du personnel temporairement détaché.
Installations et infrastructures	55 021,0	1 699,8	53 321,2	51 629,5	53 329,3	1 691,7	3,1	Augmentation des besoins du fait des changements apportés au concept d'opérations pour la construction des camps de l'AMISOM et des bâtiments qui accueilleront l'état-major de la force et un hôpital de niveau II; le Bureau d'appui de l'ONU

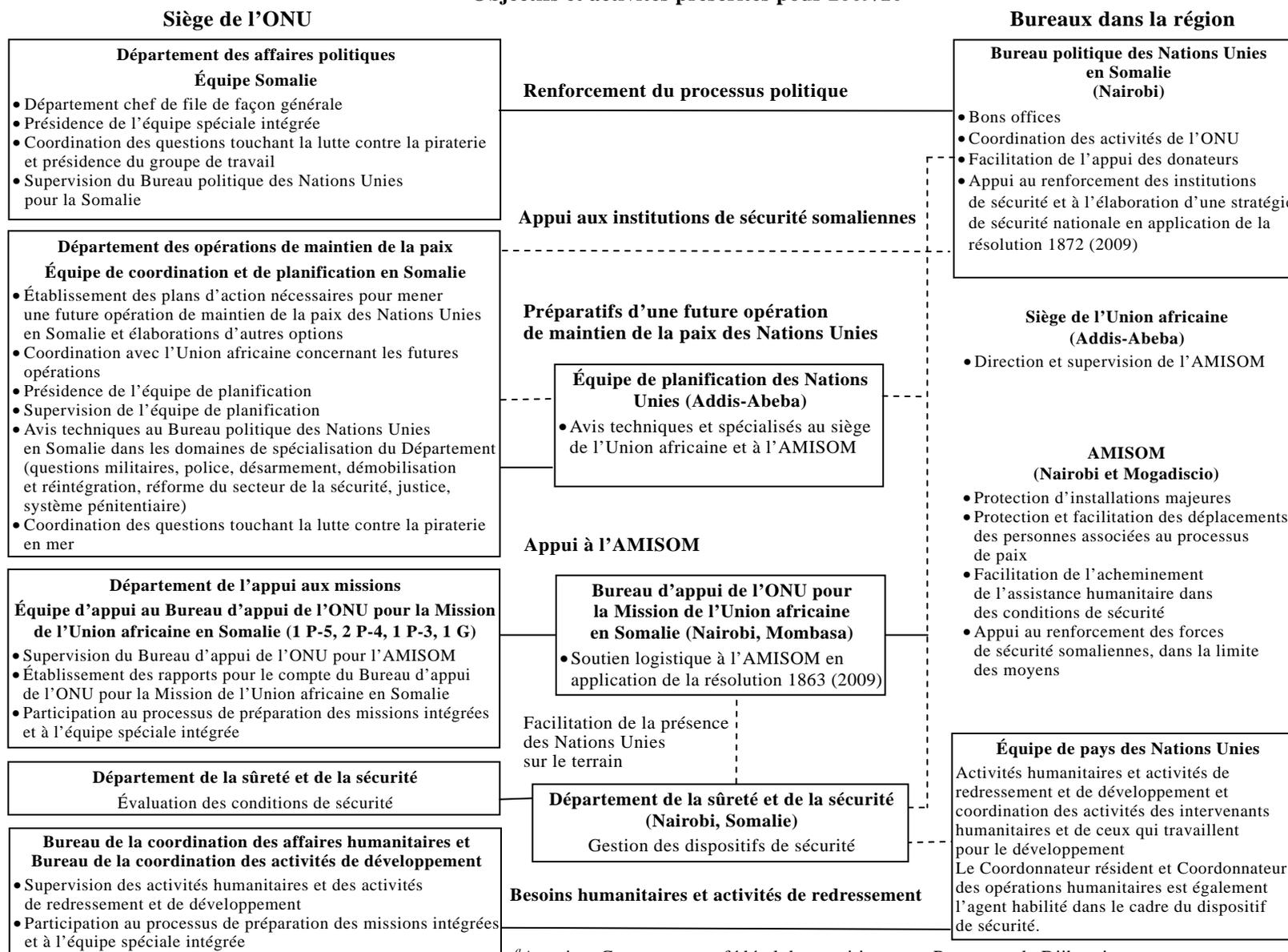
	<i>1^{er} juillet-30 septembre 2009</i>			<i>1^{er} octobre-31 décembre 2009 (prévisions)</i>				<i>Explication</i>
	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Total des dépenses, y compris les prévisions de dépenses</i>		<i>Variation (en pourcentage)</i>	
					<i>Solde estimatif inutilisé au 31 décembre 2009</i>	<i>Solde estimatif inutilisé au 31 décembre 2009</i>		
<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (2) - (1)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5) = (2) + (4)</i>	<i>(6) = (1) - (5)</i>	<i>(7) = (6) ÷ (1)</i>		
Transports terrestres	4 699,4	74,3	4 625,1	8 503,8	8 578,0	(3 878,6)	(82,5)	s'attachera principalement pendant les 6 premiers mois de l'exercice à acheter le matériel et les matériaux de construction au moyen de contrats-cadres et à conclure des contrats aux fins des travaux de construction sur le théâtre des opérations.
Transports aériens	7 281,1	30,3	7 250,8	–	30,3	7 250,8	99,6	Augmentation des besoins du fait : a) de l'achat de véhicules à l'appui des activités du Bureau d'appui de l'ONU et de l'AMISOM découlant des prévisions budgétaires révisées; b) de l'évaluation, sur la base des normes en vigueur à l'ONU, de la consommation de carburant des 6 bataillons de l'AMISOM actuellement déployés.
Transports maritimes ou fluviaux	3 150,0	–	3 150,0	2 200,5	2 200,5	949,5	30,1	Diminution des besoins en raison du retard pris dans l'achat de l'avion qui devait être déployé au début de 2010.
Communications	6 456,4	891,3	5 565,1	8 529,5	9 420,8	(2 964,4)	(45,9)	Diminution des besoins du fait du retard pris dans le déploiement du navire multifonctions, diminution en partie contrebalancée par l'achat de 6 navires de patrouille à l'appui de l'AMISOM.
								Augmentation des besoins du fait de l'achat de matériel de communications découlant des prévisions budgétaires révisées.

	<i>1^{er} juillet-30 septembre 2009</i>			<i>1^{er} octobre-31 décembre 2009 (prévisions)</i>				<i>Explication</i>
	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Total des dépenses, y compris les prévisions de dépenses</i>		<i>Variation (en pourcentage)</i>	
					<i>Solde estimatif inutilisé au 31 décembre 2009</i>	<i>Solde estimatif inutilisé au 31 décembre 2009</i>		
<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (2) - (1)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5) = (2) + (4)</i>	<i>(6) = (1) - (5)</i>	<i>(7) = (6) ÷ (1)</i>		
Informatique	3 977,6	663,2	3 314,4	5 736,8	6 400,0	(2 422,4)	(60,9)	Augmentation des besoins du fait de l'achat de matériel informatique découlant des prévisions budgétaires révisées.
Services médicaux	643,4	82,9	560,5	1 434,8	1 517,6	(874,2)	(135,9)	Augmentation des dépenses d'hospitalisation à la suite de l'attaque contre l'AMISOM le 17 septembre 2009.
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	
Fournitures, services et matériel divers	10 229,6	5 248,2	4 981,4	5 140,0	10 388,2	(158,6)	(1,6)	Augmentation des besoins du fait de l'achat de matériel divers découlant des prévisions budgétaires révisées.
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	92 036,8	9 188,2	82 848,6	83 836,9	93 025,1	(988,3)	(1,1)	
Total brut	138 802,5	11 791,1	127 011,4	102 082,6	113 873,7	24 928,8	18,0	
Recettes provenant des contributions du personnel	1 066,5	–	–	–	–	1 066,566,5	100,0	
Total net	137 736,0	11 791,1	127 011,4	102 082,6	113 873,7	23 862,3	17,3	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	
Total	138 802,5	11 791,1	127 011,4	102 082,6	113 873,7	24 928,8	18,0	

Annexe II

Structures d'appui mises à la disposition de la Somalie par le Siège de l'ONU et lien avec les objectifs stratégiques de l'Organisation^a

Objectifs et activités prescrites pour 2009/10

^a Appui au Gouvernement fédéral de transition et au Processus de Djibouti.

Annexe III

Prévisions de dépenses détaillées – 1^{er} juillet 2009 - 30 juin 2010

(En milliers de dollars des États-Unis, chiffres arrondis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.)

<i>Catégorie</i>	<i>Budget 2009/10</i>
I. Militaires et personnel de police	
Observateurs militaires	–
Contingents	
Remboursement au taux standard du coût des contingents	–
Déploiement, relève et rapatriement	4 605,2
Indemnité de permission	–
Indemnité journalière	–
Indemnité de subsistance (missions)	–
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	–
Rations	22 081,4
Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur	–
Frais de transport et de déploiement de matériel appartenant aux contingents	15 851,2
Total partiel	42 537,8
Police de l'Union africaine	
Indemnité de subsistance (missions)	–
Déploiement, relève et rapatriement	451,3
Indemnité d'habillement	–
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	–
Rations	14,4
Total partiel	465,7
Unités de police constituées	–
Total, I	43 003,5
II. Personnel civil	
Personnel recruté sur le plan international	
Traitements	5 131,7
Contributions du personnel	1 317,1
Dépenses communes de personnel	6 031,1
Prime de risque	–
Indemnité de subsistance (missions)	–
Heures supplémentaires	–

<i>Catégorie</i>	<i>Budget 2009/10</i>
Autres dépenses	–
Total partiel	12 479,9
Personnel recruté sur le plan national	
Traitements	1 419,0
Contributions du personnel	378,6
Dépenses communes de personnel	838,5
Prime de risque	–
Heures supplémentaires	–
Autres dépenses	–
Total partiel	2 636,1
Volontaires des Nations Unies	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	
Personnel recruté sur le plan international	
Traitements	3 723,4
Dépenses communes de personnel	2 530,9
Contributions du personnel	634,0
Prime de risque	15,5
Indemnité de subsistance (missions)	–
Total partiel	6 903,8
Personnel recruté sur le plan national	
Traitements	116,1
Dépenses communes de personnel	68,2
Contributions du personnel	29,0
Prime de risque	–
Total partiel	213,3
Autre type de personnel	
Traitements	–
Total partiel	–
Total, personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 117,1
Total, II	22 233,1
III. Dépenses opérationnelles	
Personnel fourni par des gouvernements	–
Observateurs électoraux civils	–
Consultants	
Consultants, autres que les formateurs	392,8

<i>Catégorie</i>	<i>Budget 2009/10</i>
Formateurs	139,4
Total partiel	532,2
Voyages	
Voyages, autres que pour la formation	2 015,6
Voyages, pour la formation	321,5
Total partiel	2 337,1
Installations et infrastructures	
Achat d'installations préfabriquées	5 890,6
Achat d'installations et d'infrastructures diverses	404,4
Achat de ponts	-
Achat de matériel électrique	2 305,8
Achat de matériel de réfrigération	-
Achat de groupes électrogènes	5 258,0
Achat de matériel de purification de l'eau	405,7
Achat de citernes à eau et de matériel pour fosses septiques	2 526,0
Achat de matériel d'hébergement	84,7
Achat de citernes et de pompes à carburant	1 297,2
Achat de mobilier de bureau	140,5
Achat de matériel de bureau	62,9
Achat de matériel pour la défense des périmètres	-
Achat de matériel de sécurité et de sûreté	1 771,8
Achat de matériel de lutte contre l'incendie	3,3
Location de locaux	714,6
Location de matériel de bureau	14,5
Services collectifs de distribution	78,9
Services d'entretien	336,3
Services de sécurité	438,3
Aménagement et rénovation des locaux	1 246,0
Services de construction	42 737,0
Papeterie et fournitures de bureau	96,3
Pièces de rechange et fournitures	254,0
Fournitures d'entretien	25,5
Fourniture pour la défense des périmètres	6 813,1
Carburants et lubrifiants	7 876,9
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	4,7
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	-
Total partiel	80 787,0

<i>Catégorie</i>	<i>Budget 2009/10</i>
Transports terrestres	
Achat de véhicules	10 446,8
Achat de matériel d'atelier	–
Location de véhicules	385,1
Réparations et entretien	237,4
Assurance responsabilité	51,3
Pièces de rechange	160,0
Carburants et lubrifiants	5 293,6
Total partiel	16 574,2
Transports aériens	
Matériel et fournitures	–
Services	734,7
Droits d'atterrissage et manutention au sol	150,9
Indemnité de subsistance des équipages	28,8
Carburants et lubrifiants	832,2
Avions	
Assurance responsabilité	3,5
Location et exploitation	2 714,1
Hélicoptères	
Assurance responsabilité	–
Location et exploitation	–
Total partiel	4 464,2
Transports maritimes ou fluviaux	
Achat de navires	1 000,5
Location et exploitation	8 400,0
Assurance responsabilité	1,4
Pièces de rechange, réparation, entretien et fournitures	65,3
Carburants et lubrifiants	163,9
Total partiel	9 631,1
Communications	
Achat de matériel de communications	6 743,7
Communication par réseaux commerciaux	1 504,7
Entretien du matériel	–
Services d'appui aux communications	1 772,6
Location de matériel	–
Pièces de rechange	186,6
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	–

<i>Catégorie</i>	<i>Budget 2009/10</i>
Information	
Achat de matériel d'information	165,3
Services d'information	2 000,9
Location de matériel	–
Fourniture et entretien	73,3
Total partiel	12 447,1
Informatique	
Achat de matériel	7 907,9
Achat de logiciels	–
Services informatiques	1 392,6
Location de matériel	6,0
Entretien et réparation du matériel	61,2
Licences, redevances et location de logiciels	267,0
Pièces de rechange et fournitures	110,8
Total partiel	9 745,5
Services médicaux	
Achat de matériel	271,4
Services médicaux	3 344,9
Location de matériel	–
Fournitures	121,3
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	–
Total partiel	3 737,6
Matériel spécial	
Achat de matériel d'observation	–
Matériel de détection des mines et matériel de déminage	–
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	–
Total partiel	–
Fournitures, services et matériel divers	
Achat de matériel divers	1 768,9
Détente et loisirs	–
Services de détection des mines et de déminage	10 219,3
Fournitures pour la détection des mines et le déminage	–
Abonnements	15,6
Impression et reproduction	25,5
Cartes opérationnelles	10,0
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	41,1
Matériel de protection rapprochée	10,7
Honoraires, fournitures et services de formation	52,7

<i>Catégorie</i>	<i>Budget 2009/10</i>
Supports liés aux élections	–
Réceptions officielles	–
Autres dépenses de représentation	25,0
Audit externe	100,0
Assurance incendie, accidents, risques divers	–
Frais bancaires	220,0
Demandes d'indemnisation, passations par profits et pertes et ajustements	–
Autres frais de transport et dépenses connexes	3 962,0
Rations, autres	4,3
Pertes de change	–
Autres services	2 432,3
Total partiel	18 887,4
Projets à effet rapide	–
Total, III	159 143,4
Montant brut	224 380,0
Recettes provenant des contributions du personnel	2 358,7
Montant net	222 021,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	1 059,1
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Montant total	225 439,1

^a Il est tenu compte dans le projet de budget pour 2009/10 d'un montant de 660 153 dollars provenant du Gouvernement algérien et d'un montant de 398 988 dollars provenant du Gouvernement américain.

Annexe IV

Récapitulatif des changements proposés au budget d'appui de l'ONU à l'AMISOM pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010^a

Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre/catégorie</i>	<i>Lieu</i>
Directeur du Bureau d'appui		
Conseiller hors classe	+ 1 P-5	Nairobi
Chauffeur	- 1 PN	Nairobi
Assistant administratif	- 1 SM	Nairobi
Bureau de liaison		
Logisticien hors classe	- 1 P-5	Addis-Abeba
Fonctionnaire d'administration	- 1 P-4	Addis-Abeba
Assistant administratif	- 1 SM	Addis-Abeba
Section de la sûreté et de la sécurité		
Assistant de sécurité	+ 1 PN	Nairobi
Agent de sécurité	+ 1 SM	Mombasa
Agent de sécurité	+ 1 AN	Mombasa
Agent de sécurité (garde)	+ 3 SM	Mombasa
Assistant de bureau	+ 1 PN	Mombasa
Assistant à la formation	+ 1 SM	Mombasa
Service d'appui		
Section du budget et des fonds d'affectation spéciale		
Chef du budget	+ 1 P-5	Nairobi
Fonctionnaire du budget	- 1 SM	Nairobi
Fonctionnaire du budget	- 1 P-3	Nairobi
Fonctionnaire du budget	- 1 SM	Nairobi
Assistant (budget)	+ 1 PN	Nairobi
Assistant (budget)	+ 2 SM	Nairobi
Section de la gestion du matériel		
Assistant (gestion du matériel)	+ 3 PN	Mombasa
Assistant (gestion du matériel)	- 4 SM	Mombasa
Groupe de la réception et de l'inspection du matériel		
Assistant à la réception et à l'inspection	+ 1 PN	Mombasa
Section de l'information/Section d'appui à la gestion de l'information		
Fonctionnaire de l'information	- 1 P-3	Nairobi
Réalisateur d'émissions radiophoniques	- 1 AN	Nairobi
Assistant administratif	+ 1 PN	Nairobi

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre/catégorie</i>	<i>Lieu</i>
Bureau d'appui/Base de soutien logistique de Mombasa		
Logisticien	- 1 P-3	Mombasa
Fonctionnaire d'administration	+ 1 P-4	Mombasa
Assistant administratif	+ 1 PN	Mombasa
Section des opérations et de la planification		
Officier de liaison	- 1 P-4	Nairobi
Assistant administratif	- 1 SM	Nairobi
Assistant au soutien logistique	+ 1 PN	Nairobi
Services administratifs		
Section des finances		
Fonctionnaire des finances (Chef du Groupe de la comptabilité)	- 1 P-3	Nairobi
Fonctionnaire des finances (Chef du Groupe des opérations de caisse)	+ 1 SM	Nairobi
Assistant (finances)	- 1 PN	Nairobi
Assistant (finances)	+ 2 SM	Nairobi
Assistant (finances)	+ 1 SM	Mombasa
Assistant (finances)	+ 1 PN	Mombasa
Assistant administratif	- 1 PN	Nairobi
Section des ressources humaines		
Spécialiste des ressources humaines	- 1 P-3	Nairobi
Spécialiste des ressources humaines	+ 1 SM	Nairobi
Assistant chargé des ressources humaines	+ 2 PN	Nairobi
Assistant chargé des ressources humaines	+ 1 SM	Mombasa
Assistant chargé des ressources humaines	+ 1 PN	Mombasa
Assistant (voyages)	- 1 SM	Nairobi
Assistant (voyages)	- 2 PN	Nairobi
Spécialiste des ressources humaines (voyages)	+ 1 AN	Nairobi
Section de la formation		
Fonctionnaire chargé de la formation	+ 1 P-4	Nairobi
Formateur adjoint	+ 1 AN	Nairobi
Assistant à la formation	+ 1 SM	Mombasa
Assistant à la formation	+ 1 PN	Mombasa
Section des achats		
Fonctionnaire chargé des achats	+ 1 SM	Nairobi
Groupe de l'appui aux achats		
Assistant aux achats	- 1 SM	Mombasa
Section de la gestion des marchés		
Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	- 1 P-3	Nairobi
Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	- 1 SM	Entebbe
Assistant chargé de la gestion des marchés	+ 1 SM	Mombasa

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre/catégorie</i>	<i>Lieu</i>
Services d'appui intégrés/Services techniques		
Bureau du Chef des services techniques		
Fonctionnaire chargé de la logistique	- 1 P-3	Nairobi
Section des opérations aériennes		
Fonctionnaire chargé des opérations aériennes (planification)	- 1 P-3	Nairobi
Fonctionnaire chargé des opérations aériennes	+ 2 AN	Nairobi
Assistant de bureau	- 1 PN	Nairobi
Assistant aux opérations aériennes	- 2 SM	Nairobi
Assistant aux opérations aériennes	+ 1 PN	Nairobi
Assistant aux opérations aériennes	+ 1 PN	Mombasa
Assistant aux opérations aériennes	+ 1 SM	Mombasa
Assistant aux opérations aériennes	+ 1 PN	Mombasa
Section du génie		
Assistant (budget)	+ 1 SM	Nairobi
Assistant administratif	- 1 SM	Nairobi
Assistant administratif	+ 1 PN	Nairobi
Groupe de la gestion des projets		
Ingénieur associé	- 1 P-2	Mombasa
Ingénieur	+ 1 AN	Mombasa
Technicien (génie)	- 2 SM	Mombasa
Assistant (gestion des installations)	- 2 SM	Mombasa
Groupe des services de construction		
Ingénieur	- 4 AN	
Ingénieur	- 1 P-3	
Technicien (génie)	- 2 PN	
Assistant (génie)	+ 4 SM	Mombasa
Groupe de la gestion des avoirs et du matériel		
Assistant (gestion des avoirs et du matériel)	+ 2 PN	Mombasa
Groupe de la gestion des installations		
Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	+ 1 SM	Nairobi
Assistant (gestion des installations)	+ 3 SM	Mombasa
Mécanicien (groupes électrogènes)	+ 1 SM	Mombasa
Mécanicien (groupes électrogènes)	+ 3 PN	Mombasa
Assistant (entretien des bâtiments)	+ 1 SM	Mombasa
Section des services d'information géographique		
Spécialiste de l'information géographique	+ 2 AN	
Assistant (information géographique)	- 1 SM	
Section des services médicaux		
Médecin spécialiste de l'hygiène du milieu et de la santé publique	+ 1 P-3	Nairobi
Assistant médical	+ 1 SM	Nairobi
Médecin	+ 1 AN	Nairobi

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre/catégorie</i>	<i>Lieu</i>
Pharmacien	+ 1 AN	Mombasa
Infirmier	+ 1 AN	Mombasa
Assistant administratif	- 1 SM	Nairobi
Assistant administratif	+ 1 PN	Nairobi
Section du contrôle des mouvements		
Spécialiste du contrôle des mouvements	- 1 P-3	Nairobi
Spécialiste du contrôle des mouvements	+ 1 SM	Nairobi
Assistant au contrôle des mouvements	- 2 SM	Nairobi
Assistant au contrôle des mouvements	- 2 PN	Entebbe
Assistant administratif	- 1 SM	Nairobi
Assistant au contrôle des mouvements	+ 1 PN	Nairobi
Assistant de bureau	- 1 PN	Nairobi
Assistant administratif	+ 1 PN	Nairobi
Spécialiste du contrôle des mouvements	+ 2 SM	Mombasa
Assistant administratif	+ 1 PN	Mombasa
Spécialiste du contrôle des mouvements	+ 3 AN	Mombasa
Assistant au contrôle des mouvements	+ 7 PN	Mombasa
Section des approvisionnements		
Fonctionnaire de l'approvisionnement	- 1 P-3	Mombasa
Fonctionnaire chargé des carburants	- 1 P-3	Nairobi
Fonctionnaire adjoint chargé des carburants	+ 1 AN	Mombasa
Section des transports		
Assistant administratif	+ 1 PN	Nairobi
Fonctionnaire des transports	- 1 P-3	Mombasa
Fonctionnaire des transports	+ 1 SM	Mombasa
Assistant (transports)	- 1 SM	Mombasa
Assistant (transports)	+ 1 PN	Mombasa
Assistant (transports)	- 1 SM	Entebbe
Mécanicien auto	+ 2 SM	Mombasa
Chauffeur	+ 5 PN	Nairobi
Chauffeur	+ 3 PN	Mombasa
Chauffeur	- 3 PN	Entebbe
Section des communications et de l'informatique (Nairobi)		
Chef de la Section	- 1 P-5	
Assistant administratif	- 1 SM	
Groupe de la coordination et de la comptabilité		
Coordonnateur des activités liées aux communications et à l'informatique	- 1 P-4	
Préposé à la facturation des communications téléphoniques	- 1 SM	
Assistant administratif	- 1 PN	

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre/catégorie</i>	<i>Lieu</i>
<i>Groupe des communications</i>		
Chef du Groupe	- 1	P-4
Technicien spécialiste des communications par satellite (vidéoconférence)	- 1	SM
Technicien des télécommunications (PABX)	- 1	PN
<i>Groupe de l'informatique</i>		
Chef du Groupe	- 1	P-4
Informaticien – réseaux locaux	- 1	PN
Informaticien – réseaux longue distance	- 1	SM
Informaticien – appui aux applications	- 1	SM
Informaticien – appui général	- 1	SM
Informaticien – appui général	- 1	PN
Informaticien – administration de Lotus	- 1	SM
<i>Addis-Abeba</i>		
Assistant administratif	- 1	PN
<i>Groupe des communications</i>		
Technicien spécialiste des communications par satellite (vidéoconférence)	- 1	SM
Technicien des télécommunications (PABX)	- 1	PN
<i>Groupe de l'informatique</i>		
Informaticien	- 1	P-3
Informaticien – réseaux locaux et réseaux longue distance	- 1	SM
Informaticien – administration de Lotus	- 1	SM
<i>Entebbe</i>		
Spécialiste des communications et de l'informatique	- 1	P-5
Assistant administratif	- 1	PN
<i>Groupe de la gestion du matériel</i>		
Assistant à la gestion du matériel	- 1	SM
<i>Groupe des communications</i>		
<i>Installation technique – appui à distance</i>		
Ingénieur en télécommunications	- 1	P-4
Technicien spécialiste des communications par satellite	- 1	PN
Technicien spécialiste des communications radio VHF, HF et systèmes multiplex	- 1	SM
Technicien des télécommunications (PABX)	- 1	PN
Technicien des télécommunications (systèmes mobiles de télécommunications déployables et systèmes à hyperfréquences)	- 1	SM
<i>Groupe de l'informatique</i>		
<i>Installation technique – appui à distance</i>		
Informaticien	- 1	P-3
Informaticien – réseaux locaux et réseaux longue distance	- 1	SM
Informaticien – administration de Lotus	- 1	SM

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre/catégorie</i>	<i>Lieu</i>
<i>Section des communications et de l'informatique</i>		
Chef de la Section	+ 1 P-5	
Assistant administratif	+ 1 PN	
<i>Groupe de la coordination et de la comptabilité</i>		
Coordonnateur des activités liées aux communications et à l'informatique	+ 1 SM	
Préposé à la facturation des communications téléphoniques (Nairobi)	+ 1 SM	
<i>Groupe des communications</i>		
Spécialiste des télécommunications	+ 1 P-4	
Technicien spécialiste des communications par satellite (vidéoconférence)	+ 1 SM	
Technicien des télécommunications (PABX)	+ 1 PN	
<i>Groupe de l'informatique</i>		
Chef du Groupe	+ 1 P-4	
Informaticien – réseaux locaux	+ 1 PN	
Informaticien – réseaux longue distance	+ 2 SM	
<i>Assistance technique aux utilisateurs</i>		
Informaticien – appui aux applications	+ 2 SM	
Informaticien – appui général	+ 1 SM	
Informaticien – appui général	+ 2 PN	
Informaticien – administration de Lotus	+ 1 SM	
<i>Bureau des communications et de l'informatique de Mombasa</i>		
Chef du Bureau	+ 1 SM	
Assistant administratif	+ 1 PN	
<i>Groupe des communications</i>		
Spécialiste des télécommunications	+ 1 SM	
Technicien spécialiste des communications par satellite (vidéoconférence)	+ 1 SM	
Technicien des télécommunications (PABX)	+ 1 PN	
<i>Informatique</i>		
Informaticien	+ 1 P-3	
Informaticien – réseaux locaux	+ 1 PN	
Informaticien – réseaux longue distance	+ 1 SM	
<i>Assistance technique aux utilisateurs</i>		
Informaticien – appui aux applications	+ 1 SM	
Informaticien – appui général	+ 1 SM	
Informaticien – appui général	+ 1 PN	
Informaticien – administration de Lotus	+ 1 SM	
Informaticien – administration de Lotus	+ 1 PN	
<i>Groupe de la gestion des moyens matériels</i>		
Assistant chargé du matériel	+ 1 SM	

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre/catégorie</i>	<i>Lieu</i>
Assistant (entrepôts)	+ 1 SM	
Assistant (entrepôts)	+ 1 PN	
<i>Groupe de la continuité des opérations et de la reprise après sinistre</i>		
Techniciens (communications et informatique)	+ 2 SM	
Personnel temporaire		
Équipe de projets de Mombasa		
Responsable principal de projets	+ 1 P-5	Mombasa
Administrateur de projets	+ 1 P-4	Mombasa
Auditeurs résidents		
Auditeur résident principal	+ 1 P-5	Nairobi
Auditeur résident	+ 1 P-4	Nairobi
Auditeur résident	+ 1 P-3	Nairobi
Auditeur assistant	+ 1 PN	Nairobi
Total		
Personnel recruté sur le plan international	- 2	
Personnel recruté sur le plan national	+ 43	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	+ 6	

Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile; PN = personnel recruté sur le plan national.

^a Les postes indiqués ci-dessus représentent un changement par rapport aux engagements autorisés en 2008/09; il s'agissait alors de postes de temporaire et, sauf indication contraire, il est désormais demandé de les transformer en postes.

Annexe V

Effectifs proposés pour 2009/10, Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie

	<i>Nombre/classe</i>	<i>Lieu</i>
Bureau du Directeur		
Équipe de collaborateurs directs du Directeur		
Directeur	1 D-2	Nairobi
Conseiller principal	1 P-5	Nairobi
Fonctionnaire d'administration (hors classe)	1 P-5	Nairobi
Spécialiste des questions politiques	1 P-3	Nairobi
Juriste	1 P-4	Nairobi
Fonctionnaire d'administration	1 P-3	Nairobi
Assistant administratif	1 SM	Nairobi
Chauffeur	1 PN	Nairobi
Assistant de bureau	3 PN	Nairobi
Section de la sûreté et de la sécurité		
Chef de la Section (conseiller pour les questions de sécurité)	1 P-4	Nairobi
Agent de sécurité	1 SM	Nairobi
Assistant de sécurité	1 PN	Nairobi
Agent de sécurité	1 SM;	Mombasa
	1 AN	
Agent de sécurité (garde)	3 SM	Mombasa
Assistant de bureau	1 PN	Mombasa
Assistant à la formation	1 SM	Mombasa
Total partiel	21	
Service d'appui		
Bureau du Directeur adjoint		
Directeur adjoint	1 D-1	Nairobi
Assistant administratif	1 SM	Nairobi
Section du budget et des fonds d'affectation spéciale		
Chef du budget	1 P-5	Nairobi
Fonctionnaire du budget	1 P-4;	Nairobi
	1 AN	
Assistant (budget)	2 SM;	Nairobi
	1 PN	
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Section de la gestion du matériel et du matériel appartenant aux contingents		
Spécialiste de la gestion du matériel	1 P-4	Nairobi
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Groupe de contrôle du matériel et des stocks		
Spécialiste de la gestion du matériel	1 P-3;	Mombasa
	1 SM	
Assistant (gestion du matériel)	3 PN	Mombasa

	<i>Nombre/classe</i>	<i>Lieu</i>
<i>Groupe de la réception et de l'inspection du matériel</i>		
Fonctionnaire chargé de la réception et de l'inspection	1 SM	Mombasa
Assistant à la réception et à l'inspection	1 SM; 2 PN	Mombasa
<i>Groupe du matériel appartenant aux contingents</i>		
Spécialiste de la gestion du matériel	1 P-3	Nairobi
Fonctionnaire chargé de l'inspection	1 SM	Mombasa
Assistant à l'inspection	1 SM	Mombasa
<i>Groupe de la cession du matériel</i>		
Fonctionnaire chargé de la cession du matériel	1 P-3	Mombasa
<i>Comités de contrôle internes</i>		
Fonctionnaire d'administration	1 P-3	Nairobi
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Assistant chargé des réclamations	1 SM	Nairobi
<i>Section d'appui à la gestion de l'information</i>		
Fonctionnaire de l'information (hors classe)	1 P-5	Nairobi
Réalisateur d'émissions radiophoniques	1 P-4	Nairobi
Fonctionnaire d'administration	1 SM	Nairobi
Spécialiste de la radiodiffusion	1 SM	Nairobi
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
<i>Base de soutien logistique de Mombasa</i>		
Logisticien hors classe (Chef de la base)	1 P-5	Mombasa
Logisticien	1 P-4	Mombasa
Fonctionnaire d'administration	1 P-4	Mombasa
Assistant administratif	1 SM; 2 PN	Mombasa
<i>Section des opérations et de la planification</i>		
Logisticien hors classe (Chef de la Section)	1 P-5	Nairobi
Officier de liaison	2 P-4	Nairobi
Logisticien	2 P-4; 1 P-3	Nairobi
Assistant au soutien logistique	1 PN	Nairobi
Total partiel	45	
<i>Services administratifs</i>		
<i>Bureau du Chef des services administratifs</i>		
Chef des services administratifs	1 D-1	Nairobi
Assistant administratif	1 SM	Nairobi
<i>Section des finances</i>		
Chef de la Section des finances	1 P-4	Nairobi
Fonctionnaire des finances (Chef du Groupe des états de paie et des paiements)	1 P-3	Nairobi
Fonctionnaire des finances (Chef du Groupe des opérations de caisse)	1 SM	Nairobi
Assistant (finances)	2 SM; 3 PN	Nairobi

	<i>Nombre/classe</i>	<i>Lieu</i>
Assistant (finances)	1 SM; 1 PN	Mombasa
Section des ressources humaines		
Spécialiste des ressources humaines (Chef de la Section – personnel civil)	1 P-4	Nairobi
Spécialiste des ressources humaines	1 SM	Nairobi
Assistant chargé des ressources humaines	2 SM; 2 PN	Nairobi
Assistant chargé des ressources humaines	1 SM; 1 PN	Mombasa
Spécialiste des ressources humaines (voyages)	1 AN	Nairobi
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Section de la formation		
Fonctionnaire chargé de la formation	1 P-4	Nairobi
Formateur adjoint	1 AN	Nairobi
Assistant à la formation	1 SM; 1 PN	Mombasa
Section des achats		
Chef de la Section des achats	1 P-5	Nairobi
Fonctionnaire chargé des achats	1 P-4; 1 P-3; 1 SM	Nairobi
Assistant aux achats	2 SM	Nairobi
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Groupe de l'appui aux achats		
Fonctionnaire chargé des achats	1 P-3	Nairobi
Assistant aux achats	1 SM	Mombasa
Assistant administratif	1 PN	Mombasa
Section de la gestion des marchés		
Chef de la Section de la gestion des marchés	1 P-5	Nairobi
Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	2 P-4; 2 P-3	Nairobi
Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	1 P-3	Mombasa
Assistant chargé de la gestion des marchés	1 SM	Mombasa
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Total partiel	44	
Services techniques		
Bureau du Chef des services techniques		
Chef des services techniques	1 D-1	Nairobi
Assistant administratif	1 SM	Nairobi
Section des opérations aériennes		
Chef de la Section des opérations aériennes	1 P-4	Nairobi
Fonctionnaire chargé des opérations aériennes	1 AN	Nairobi
Assistant aux opérations aériennes	1 PN	Nairobi
Assistant aux opérations aériennes	1 SM; 1 PN	Mombasa

	<i>Nombre/classe</i>	<i>Lieu</i>
Fonctionnaire chargé des opérations aériennes	1 P-3; 1 AN	Nairobi
Fonctionnaire chargé des opérations aériennes	1 SM	Mombasa
Assistant aux opérations aériennes	1 PN	Mombasa
Section du génie		
Chef de la Section du génie	1 P-5	Nairobi
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Assistant (budget)	1 SM	Nairobi
Groupe de la gestion des projets		
Ingénieur (projets)	1 P-4	Nairobi
Ingénieur associé (conception)	1 P-2	Mombasa
Ingénieur	1 AN	Mombasa
Assistant administratif	1 PN	Mombasa
Groupe des services de construction		
Ingénieur	1 P-4; 1 P-3	Mombasa
Assistant (génie)	4 SM	Mombasa
Groupe de la gestion des avoirs et du matériel		
Assistant (gestion des avoirs et du matériel)	2 PN	Mombasa
Groupe de la gestion des installations		
Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	1 SM	Nairobi
Assistant (gestion des installations)	3 SM	Mombasa
Mécanicien (groupes électrogènes)	1 SM; 3 PN	Mombasa
Assistant (entretien des bâtiments)	1 SM	Mombasa
Section des services d'information géographique		
Spécialiste de l'information géographique	1 P-4	Nairobi
Spécialiste de l'information géographique	2 AN	Nairobi
Section des services médicaux		
Chef de la Section des services médicaux	1 P-4	Nairobi
Médecin spécialiste de l'hygiène du milieu et de la santé publique	1 P-3	Nairobi
Assistant médical	1 SM	Nairobi
Médecin	1 AN	Nairobi
Pharmacien	1 AN	Mombasa
Infirmier	1 AN	Mombasa
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Section du contrôle des mouvements		
Chef de la Section du contrôle des mouvements	1 P-4	Nairobi
Spécialiste du contrôle des mouvements	1 SM	Nairobi
Assistant au contrôle des mouvements	1 PN	Nairobi
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Spécialiste du contrôle des mouvements	1 SM	Mombasa
Assistant administratif	1 PN	Mombasa
Spécialiste du contrôle des mouvements	1 SM; 3 AN	Mombasa
Assistant au contrôle des mouvements	7 PN	Mombasa

	<i>Nombre/classe</i>	<i>Lieu</i>
Section des approvisionnements		
Chef de la Section des approvisionnements	1 P-5	Nairobi
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Groupe de l'approvisionnement général		
Fonctionnaire chargé de l'approvisionnement	1 SM	Mombasa
Assistant (approvisionnement)	1 SM; 2 PN	Mombasa
Groupe des rations		
Fonctionnaire chargé des rations	1 P-3	Mombasa
Assistant (rations)	2 SM; 1 PN	Mombasa
Groupe des carburants		
Fonctionnaire chargé des carburants	1 SM	Nairobi
Assistant chargé des carburants	1 PN	Nairobi
Fonctionnaire adjoint chargé des carburants	1 AN	Mombasa
Assistant chargé des carburants	1 SM; 1 PN	Mombasa
Section des transports		
Chef de la Section des transports	1 P-4	Nairobi
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Fonctionnaire des transports	1 SM	Mombasa
Assistant (transports)	1 PN	Mombasa
Mécanicien auto	2 SM	Mombasa
Chauffeur	8 PN	Nairobi
Chauffeur	3 PN	Mombasa
Assistant (transports)	1 SM	Mombasa
Section des communications et de l'informatique		
Chef de la Section des communications et de l'informatique	1 P-5	Nairobi
Assistant administratif	1 PN	Nairobi
Groupe de la coordination et de la comptabilité		
Coordonnateur des activités liées aux communications et à l'informatique	1 SM	Nairobi
Préposé à la facturation des communications téléphoniques	1 SM	Nairobi
Groupe des communications		
Spécialiste des télécommunications	1 P-4	Nairobi
Technicien spécialiste des communications par satellite	1 SM	Nairobi
Technicien des télécommunications	1 PN	Nairobi
Informatique		
Informaticien en chef	1 P-4	Nairobi
Informaticien – réseaux locaux	1 PN	Nairobi
Informaticien – réseaux longue distance	2 SM	Nairobi
Assistance technique aux utilisateurs		
Informaticien – appui aux applications	2 SM	Nairobi
Informaticien – appui général	1 SM; 2 PN	Nairobi
Informaticien – administration de Lotus	1 SM	Nairobi

	<i>Nombre/classe</i>	<i>Lieu</i>
Bureau des communications et de l'informatique de Mombasa		
Chef du Bureau	1 SM	Mombasa
Assistant administratif	1 PN	Mombasa
Groupe des communications		
Spécialiste des télécommunications	1 SM	Mombasa
Technicien spécialiste des communications par satellite	1 SM	Mombasa
Technicien des télécommunications	1 PN	Mombasa
Groupe de l'informatique		
Informaticien	1 P-3	Mombasa
Technicien	1 SM; 1 PN	Mombasa
Assistance technique aux utilisateurs		
Informaticien – appui aux applications	1 SM	Mombasa
Informaticien – appui général	1 SM; 1 PN	Mombasa
Informaticien – administration de Lotus	1 SM; 1 PN	Mombasa
Groupe de la gestion des moyens matériels		
Assistant chargé du matériel	1 SM	Mombasa
Assistant (entrepôts)	1 SM; 1 PN	Mombasa
Groupe de la continuité des opérations et de la reprise après sinistre		
Informaticiens	2 SM	Mombasa
Total partiel	130	
Total, postes	240	
Postes de temporaire		
Cellule de recrutement		
Spécialiste des ressources humaines	1 P-4; 1 P-3	Nairobi
Assistant (ressources humaines)	3 SM	
Bureau des auditeurs résidents		
Auditeur résident principal	1 P-5	Nairobi
Auditeur résident	1 P-4	
Auditeur résident	1 P-3	
Auditeur assistant	1 PN	
Équipe de projets de Mombasa		
Responsable principal de projets	1 P-5	Mombasa
Administrateur de projets	1 P-4	
Capacité de planification à l'appui de l'Union africaine	29	New York et Addis-Abeba
Total, postes de temporaire	40	
Total, postes et postes de temporaire	280	

Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile; PN = personnel recruté sur le plan national.